

## Electricité: les fournisseurs CDiscount, Total et Engie assignés en justice par la CLCV

L'association de consommateurs CLCV a annoncé vendredi avoir assigné en justice trois fournisseurs d'électricité, CDiscount, Total et Engie pour "pratiques commerciales trompeuses", estimant que ces sociétés promettent des rabais plus avantageux que le montant réel des économies.



"On se rend compte que les offres sont en deçà de ce qui est annoncé par ces trois fournisseurs", note Vincent Licheron, chargé de mission environnement pour la CLCV - AFP/Archives - CHARLY TRIBALLEAU

L'association de consommateurs CLCV a annoncé vendredi avoir assigné en justice trois fournisseurs d'électricité, CDiscount, Total et Engie pour "pratiques commerciales trompeuses", estimant que ces sociétés promettent des rabais plus avantageux que le montant réel des économies.

"On se rend compte que les offres sont en deçà de ce qui est annoncé par ces trois fournisseurs", note Vincent Licheron, chargé de mission environnement pour la CLCV auprès de l'AFP. "Par exemple, Cdiscount annonce une différence de 15% par rapport au tarif réglementé alors qu'en réalité on constate que c'est plutôt 10%", poursuit-il.

Selon la CLCV, ces publicités ne sont pas assez précises car elles ne mentionnent pas que le rabais concerne uniquement la part variable, c'est-à-dire la consommation d'électricité et non la part fixe (abonnement, taxes...), confirmant des informations parues dans le Parisien vendredi.

"On conteste les reproches qui nous sont faits dans la mesure où on affiche de manière très claire sur notre site internet et dans les différentes communications qu'on peut faire sur les offres le fait que la réduction s'applique à la consommation et donc au kilowattheure", se défend une porte-parole d'Engie, interrogée par l'AFP.

### 5,9 millions de foyers en offre de marché

Vendredi matin, Total et CDiscount n'avaient pas donné suite aux questions de l'AFP.

Le marché de l'électricité pour les particuliers a été libéralisé il y a plus de dix ans et si l'opérateur historique EDF conserve une position dominante, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à se tourner vers d'autres fournisseurs, moins chers.

Presque 5,9 millions de foyers (18%) sont désormais en offre de marché où en moyenne le tarif est inférieur de 9 à 10% à celui du tarif réglementé.

(source: Afp)